



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

ELECTIONS SENATORIALES

Le 24 septembre prochain auront lieu les **élections des nouveaux sénateurs du Nord**, élus par des **grands électeurs**. Notre commune sera représentée par 3 délégués. Ont été élus pour Rombies-et-Marchipont : *Titulaires : Guy HUART - Bernard LEFEBVRE - Michel DILLY*

Suppléants : Jean-Robert CLEMENT - Ghislain BERTRAND - Jean-Michel DEMARQUE

TRAVAUX



▪ Les réunions d'information sur les travaux de sécurité envisagés **Route de Marchipont** ne pourront pas avoir lieu avant le mois de septembre : les plans réalisés par les services de la voirie départementale n'ont pas encore été validés par la DREAL, chargée des autorisations de **passage de convois exceptionnels**. De toute façon, les travaux ne pourront pas avoir lieu avant la fin de cette année, après l'accord des subventions sollicitées.

▪ **L'enfouissement des réseaux électriques** et téléphoniques par le Syndicat Intercommunal S.I.D.E.G.A.V. va commencer au hameau de Marchipont. Ces travaux vont bénéficier de subventions à hauteur de 80 % du F.A.C.E. (Financement des Aides aux Communes pour l'Electrification Rurale). *Coût pour la commune : 17 583,33 €.*

▪ Orange veut enlever la **cabine téléphonique** de la Place de la Mairie, aujourd'hui inutilisée : la Commune souhaite la conserver pour la transformer en bibliothèque en libre accès dans le cadre du développement de la lecture.

FINANCES

✓ La Commune va solliciter une **subvention auprès du Conseil Départemental** dans le cadre des Amendes de Police pour financer les travaux de la Route de Marchipont (environ 65 %). Des devis, établis sur la base des plans actuels, vont permettre de préparer les dossiers pour le 7 juillet.

✓ Le Conseil est revenu sur sa délibération du 3 avril 2017. Il décide finalement de n'acheter que 684 m² pour **l'extension du cimetière** sur le terrain réservé appartenant à Monsieur Gérard ALGLAVÉ au prix de 4 € le m² + frais de notaire. Les frais de bornage sont pris en charge par le vendeur.

✓ **Les horaires et les tarifs A.L.S.H.** (cantine, garderie) pour l'année scolaire **2017-2018** ont été fixés par le Conseil. Seuls les tarifs de la garderie du mercredi ont été modifiés par rapport à l'an dernier.

Tarifs à compter de septembre 2017	Accueil inter cantine [repas + garderie] (11 h 30 – 13 h 30)	Garderie périscolaire (7 h 30 – 8 h 30 le matin) (16 h 30 – 18 h 30 le soir) ou étude (16 h 30 – 17 h 30)	Garderie du mercredi (par demi-journée) de 8 h à 12 h 45 et 12 h 45 à 17 h 30
Familles imposables	4,55 €	1,30 € / heure	5,85 €
Familles non imposables	4,30 €	1,20 € / heure	5,40 €
Cas particuliers	4,05 €	1,10 € / heure	4,95 €

La Commune prend en charge les réductions de 0,25 € sur le tarif de l'accueil inter-cantine, 0,10 € sur la garderie du matin et du soir, et 0,45 € sur la demi-journée de garderie du mercredi accordées aux familles selon le nombre d'enfants au foyer.

Important en vue de la rentrée du lundi 4 septembre :

Les parents sont invités à prévenir le secrétariat de la mairie (et acheter des tickets) **avant le vendredi 1^{er} septembre à 10 h** s'ils veulent que leur enfant prenne le repas du midi à la cantine et bénéficie de la garderie du mercredi **pour la semaine du 4 au 8 septembre.**

✓ Le contrat C.A.E. de Lolita VAN BROECK prend fin le 31 août. Un nouveau **contrat C.A.E.** d'animatrice est en cours de recrutement.

RYTHMES SCOLAIRES

■ Le décret ministériel concernant les **rythmes scolaires** vient d'être publié. Pour faire suite aux souhaits de la Municipalité, des enseignants et des parents d'élèves, exprimés lors du Conseil d'Ecole, il n'y aura **plus classe le mercredi** à partir de la rentrée du **4 septembre 2017**. Les activités périscolaires (T.A.P.) sont donc supprimées.

■ Les **horaires de classe** antérieurs (pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis) sont rétablis : le matin de **8 h 30 à 11 h 30** (3 heures) et l'après-midi de **13 h 30 à 16 h 30** (3 heures).

■ La **garderie périscolaire** aura donc lieu dès la rentrée :

Le mercredi de 8 h à 17 h 30 (sans restauration) et *les autres jours* : de 7 h 30 à 8 h 30 – de 11 h 30 à 13 h 30 (avec restauration) - de 16 h 30 à 18 h 30 (avec possibilité d'étude surveillée)

ENVIRONNEMENT

Pour faire suite au passage du jury des Villages Fleuris, la **politique environnementale** de la commune, élaborée par la Commission extra-municipale de l'Environnement a été présentée au Conseil :

- ✓ **Suppression des produits phytosanitaires** (désherbants, produits chimiques), sauf dans le cimetière [C'est la loi !]
- ✓ **Préservation de la biodiversité** (fauchage tardif, plantation de haies et arbustes,...)
- ✓ **Fleurissement champêtre du village et des habitations** avec la complicité des habitants
- ✓ **Sensibilisation des Rombinois au respect et à la préservation de leur environnement naturel** (propreté, collecte des déchets,...)
- ✓ **Encouragement à la restauration du bâti.**



CULTURE et LOISIRS

❖ Le **14 juillet**, animations de la **Fête nationale** sur le thème des Années 1980 organisées par *Les Gaillets en Fête* Place de l'Ecole : tir, football, défilé de chars à 18 h, soirée 80's dès 20 h et grand feu d'artifice vers 23 h. Restauration sur place.

❖ Les **9 et 10 septembre**, **Fête champêtre** des *Jeunes Agriculteurs du Valenciennois* Route d'Estreux.

❖ Le **dimanche 10 septembre**, **Journée Portes Ouvertes** du *Club Entraide et Amitié* de 11 h à 18 h à la salle polyvalente.

❖ Le **samedi 16 septembre**, **marche de Saint Jacques** organisée par la Municipalité et le *Cercle Historique C.H.A.R.M.*. Départ du Carmel de Saint-Saulve à 9 h vers Rombies avec visite guidée et aubade de notre *Harmonie Communale* à l'église de Rombies, et repas à *La Table de Fred*.

Nouveau ! L'Harmonie communale de Rombies-et-Marchipont s'associe à l'Ensemble Musical Crescendo pour proposer à tous les Rombinois à partir de **septembre** des **cours de musique** : éveil, instruments divers de la guitare, du piano aux percussions, au saxophone et autres ... La pédagogie y sera adaptée à tous les âges et à tous les niveaux ! *Informations complémentaires à la rentrée !*

Rappel : Du 14 juillet au 30 août

Le **secrétariat de la Mairie** ne sera ouvert que les **lundi, mercredi et vendredi matin** + le **mercredi après-midi**.

Les permanences de Monsieur le Maire reprendront le **lundi 4 septembre** de 17 à 18 h.

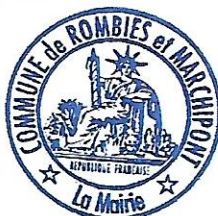
Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site communal

www.rombiesetmarchipont.com

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 3 juillet 2017,

Le Maire

Guy HUART



DIVERS

● Une **enquête statistique nationale sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages** est menée actuellement par l'INSEE. Certains foyers rombinois seront interrogés. N'hésitez pas à demander la carte de l'enquêteur avec sa photo en cas de doute. *Merci de votre bon accueil.*

● De **nouvelles disparitions anormales de chats domestiques** ont été signalées Route de Marchipont. La Gendarmerie en a été informée. Rappelons que le mauvais traitement à animaux est puni par la loi !

